



Canne à sucre – Septembre 2014

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animatrice filière : Alizé MANSUY.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : peu d'attaques de borer ont été constatées sur les parcelles de références. Cependant la période de levée des plants ainsi que le début de tallage est propice aux attaques de borer. À surveiller.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : étant donné que la majorité des parcelles ont été récoltées, le suivi du borer ponctué est terminé pour l'année 2014. Les bilans des attaques sur la campagne 2014 sortiront début 2015.

Noctuelles (*Mythimna loreyi*) : les attaques de chenilles défoliatrices sont faibles. Néanmoins, le stade phénologique des plants est favorable à l'invasion de ce lépidoptère. À surveiller.

Météorologie

Tableau 1 : relevés d'août 2014 comparés aux moyennes décennales du mois d'août.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	19,8	20,7	16,5	20,4	15,0	18,6	20,5
Températures moyennes mensuelles (°C)	20,1	20,9	17,1	20,9	15,6	18,6	20,6
Pluviométrie décennale (mm)	202,9	153,9	253,6	7,3	19,5	20	59,3
Pluviométrie mensuelle (mm)	156,5	113,6	158,2	18	31	39,5	90

Les températures du mois d'août 2014 ont été plus élevées que les moyennes décennales sur la majorité des stations. L'augmentation de ces températures est allée de + 0,1 °C (Petite-Ile) à + 0,6 °C (Ste-Suzanne, St-Paul, Tan rouge). Des déficits pluviométriques ont été constatés sur les stations de l'Est avec en moyenne une diminution de 30 % soit environ 60 mm en moins sur ces zones là, par rapport aux moyennes décennales. Les stations du Sud et de l'Ouest ont enregistré des augmentations pluviométriques allant de + 10,5 mm (Tan Rouge) à + 30,7 mm (Petite-Ile).

Phénologie

Tableau 2 : suivi du stade phénologique de la canne sur des parcelles au mois d'août 2014.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Août 2014	Levée
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2014	Levée
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Août 2014	Levée
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin-juillet 2014	Levée
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Mi-juillet 2014	Début tallage
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Mi-Juillet 2014	Levée
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Août 2014	Levée
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin juillet 2014	Levée
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Novembre 2013	Maturation

Toutes les parcelles, à l'exception de la P9, ont été récoltées en début de campagne durant les mois de juillet et d'août 2014. La canne à sucre, sur ces parcelles, est au stade de levée ou début de tallage. La différence, entre ces deux stades, est principalement due aux conditions pédoclimatiques des zones. Il est à noter que la P2 est irriguée par aspersion.

Etat phytosanitaire des cultures

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageur et d'adventice. Celles-ci se font soit par comptage soit par notation de présence ou d'absence.

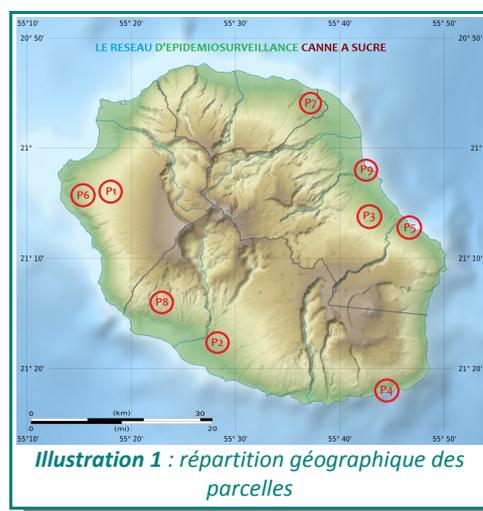


Tableau 3 : état phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois d'août 2014.

Bioagresseur	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1 : 2 % de « cœurs morts »	20 %	Risque faible : les rejets sont encore trop petits. Les attaques risquent de débiter d'ici septembre - octobre sur les zones à risque.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	0 %	> 50 %	Risque nul : le stade phénologique des plants n'est pas propice aux attaques de borers ponctuels.
Noctuelles (<i>Mythimna loreyi</i>)	P1 : 20 % de feuilles attaquées P2 : 10 % P6 : 5 % P8 : 10 %	> 50 %	Risque faible : les attaques risquent de s'intensifier avec le développement des rejets. Surveiller jusqu'à 3 – 4 mois après la levée.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	0 %	> 50 %	Risque nul : le stade phénologique n'est pas favorable à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	Absence de dégât	Difficile à déterminer	Risque faible : les parcelles ont été récoltées.
Thrips (<i>Thysanoptera</i>)	P1 : présence P2 : présence	Difficile à déterminer	Risque faible

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Tableau 4 : enherbement des parcelles de canne au mois d'août 2014.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	15 %	0 %	5 %	30 %	2 %	5 %	0 %	5 %	0 %
Mois après coupe	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Dernière intervention	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Août 14	Aucune	Aucune	Aucune	Mars 14
Type d'intervention	-		-	-	Chimique	-	-	-	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Moyen	Nul	Nul	Élevé	Nul	Nul	Nul	Nul	Nul

Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

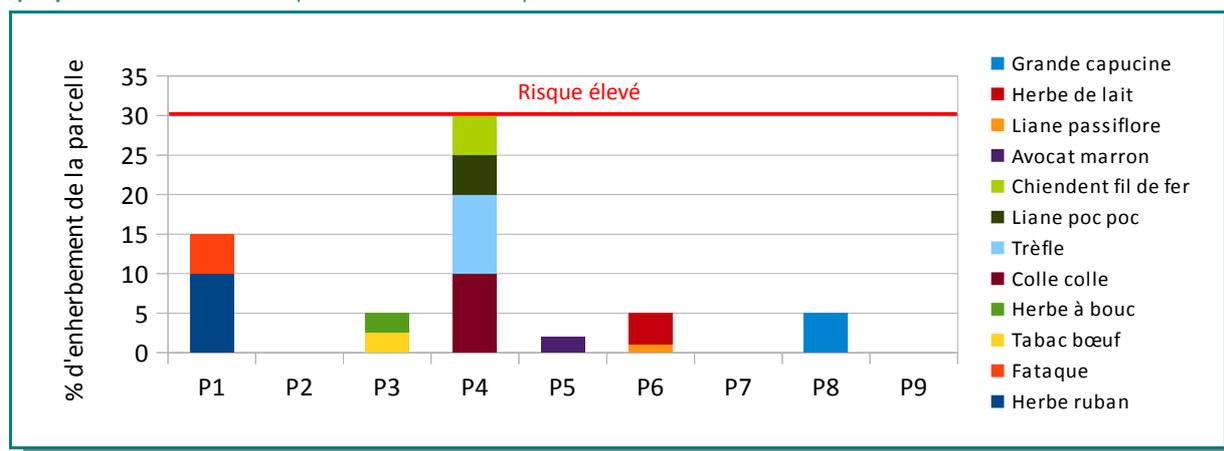
Risque moyen : intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : intervention à effectuer, impact certain sur la canne

L'enherbement des parcelles débute plus ou moins rapidement selon les conditions pédoclimatiques de la zone, l'historique de la parcelle (stock de graines présentes), l'épaisseur de paillis, etc. Il est important de maintenir un niveau d'enherbement inférieur à 30 % de la surface au sol (rang et inter-rang) afin de limiter les retards de croissance de la canne suite à la compétition pour l'eau, les éléments organiques et minéraux.

Graphique 1 : enherbement des parcelles et adventices présentes au mois d'août 2014.



Conseils et mesures alternatives

La plupart des parcelles présentent un enherbement peu important. Une intervention manuelle est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque) et lianes.

Focus : Pokka boeing ou Pokkah boeng (*Gibberella fujikuroi* = *Fusarium moniliforme*)

L'identification du problème observé sur une parcelle de canne à Sainte-Rose (Bonne espérance) en Juillet 2014 a été effectuée par la Clinique du Végétal de la FDGDON Réunion.

Description : le Pokka boeing est une maladie d'origine fongique dont le symptôme le plus typique de la déformation du sommet de la tige correspond à un terme javanais à l'origine du nom de la maladie. Plusieurs champignons du genre *Fusarium* (forme sexuée *Gibberella*) sont responsables du pokka boeing qui sévit essentiellement en période chaude et humide. À La Réunion, cette maladie, aussi appelée fusariose, n'a pas de répercussion notable sur la production du fait de l'utilisation de variétés résistantes.

Nature des dégâts : on peut observer une variation des symptômes selon le climat et la variété mais les principaux symptômes du Pokka boeing sont l'apparition d'une chlorose des feuilles avec un raccourcissement dans certains cas. Les feuilles supérieures se dessèchent, pourrissent et finissent par casser au niveau de l'attache cœur feuilles. La croissance de la tige est alors arrêtée. On observe parfois des symptômes d'encoches en forme de "coups de couteau" sur les entre-nœuds en fin de cycle de la maladie.

Estimation des attaques et seuil de risque : les spores sont transportées soit par le vent, soit par l'eau ou encore par les débris végétaux infectés par la maladie. La propagation est favorisée par une alternance de périodes sèches et humides. Sur la parcelle contaminée, les dégâts ont été relativement importants avec de nombreuses cannes touchées (R570). Néanmoins, il reste très difficile d'évaluer les pertes en rendement et richesse ainsi que le seuil de risque. Aucun autre cas sur la zone n'a été remonté auprès des observateurs du réseau.

Protection agroécologique : utiliser des variétés résistantes et éliminer les tiges infestées de la parcelle pour éviter la dissémination des spores du champignon.



Illustration 2 : canne infectée (M.R., Cenicaña)



Illustration 3 : pourriture des feuilles et du nœud supérieur de la tige (A. Mansuy, CA)



Illustration 4 : cassure au niveau des attaches cœur feuilles (A. Mansuy, CA)

Contact animatrice du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Alizé MANSUY, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 94 25 94 / 0692 70 04 98 / e-mail : alize.mansuy@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto